

Quel est le programme de droit administratif en L3 ?

Par **MattMurdock314**, le **04/07/2018** à **16:13**

Salut à tous,

J'ai validé ma L2 avec mention il y'a 2 mois.

J'aimerais prendre de l'avance en travaillant le droit administratif pendant les vacances (je souhaite intégrer un master " droit des collectivités territoriales).

Aussi je voudrais savoir quel est le programme du droit administratif du S 5 ?

Pour ceux qui répondront à ce message,merci d'avance. [smile3]

Par **Fax**, le **04/07/2018** à **19:44**

Bonsoir,

Je pense que les enseignements sont susceptibles de s'organiser différemment en fonction des universités.

Dans la faculté que j'ai fréquentée, le droit administratif a été dispensé en L2 aux S3 et S4.

En revanche en L3, il s'agissait d'un cours de droit administratif des biens (tout ce qui a trait à la propriété publiques) au S5 et d'un cours de libertés publiques au S6.

Par **Glohirm**, le **04/07/2018** à **21:38**

Bonjour,

Je rejoins Fax, puisque l'organisation de la L3 dans ma fac est différente de la sienne. Le S5 est composé pour le droit public d'un cours de contrats administratifs (qui ressemble à une introduction aux principes de la matière et qui débouche sur un véritable enseignement en contrats spéciaux en M1) et un cours de droit de la fonction publique. Le S6 était partagé entre le droit des biens publics et un cours de procédure administrative. Les deux semestres avaient également un cours en lien avec les libertés publiques.

De fait, le mieux pour vous est de consulter directement le programme des enseignements dans la catalogue des formations sur le site internet de votre université.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2018 à 07:44**

Bonjour

Dans la mienne c'est contentieux administratif au S5 et droit administratif des biens au S6. Au S6 il y a aussi un cours de science administrative.

Vous voyez qu'il y a presque autant de solutions que de facultés [smile3]
Le mieux est que vous jetiez un coup d'œil sur la plaquette ou que vous appeliez la scolarité.

PS : @Glohim, je vous ai envoyé un MP il y a une semaine, mais je crois que vous ne l'avez pas ouvert.

Par **Glohim**, le **05/07/2018 à 08:06**

@Isidore : Ah oui, c'est curieux, je n'avais pas remarqué. Je pensais être averti par mail de ce genre d'éventualité. J'ai sûrement dû décocher une option qu'il ne fallait pas dans les options de mon compte...

Par **Fax**, le **05/07/2018 à 11:30**

Bonjour

Je me rends compte à la lecture du message d'Isidore que j'avais eu en L3 au S6 en plus des libertés publiques un cours de contentieux administratif! Pardonnez moi cet oubli.

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/07/2018 à 14:37**

Et moi je me rend compte en lisant le message de Fax que j'ai oublié de préciser qu'il y a dans ma fac un cours de Libertés publiques sur les deux semestres de la L3. Comme ça on est deux [smile3]

Le cours de libertés publiques s'adresse tant aux publicistes qu'aux privatistes. D'ailleurs dans ma fac il y a un M1/M2 libertés publiques et droits fondamentaux qui est présenté comme un Master mixte.

Par **MattMurdock314**, le **05/07/2018** à **15:21**

Merci pour vos réponses.

Le truc c'est que dans le catalogue des enseignements de ma fac, il n'y a pas le programme des différentes matières et la scolarité de ma fac ne sait pas quoi me dire.

C'est pour ça que j'ai posté un message sur ce site.

Je pense que je vais commencer par le droit administratif des biens et, si j'ai le temps, je ferai le contentieux administratif.

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/07/2018** à **11:47**

Bonjour

Avez-vous essayé de contacter les professeurs qui dispensent les matières ?

Par **MattMurdock314**, le **06/07/2018** à **19:10**

Pas bête Isidore.

J'enverrai un mail ce week end.

Merci pour le conseil.

Au fait, juste par curiosité, quelle est la thèse de votre doctorat ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **07/07/2018** à **08:25**

Bonjour

Désolés mais je préfère garder l'anonymat [smile3]

Je peux juste vous dire que je travaille en droit des affaires.

Par **MattMurdock314**, le **07/07/2018** à **14:15**

Pas de problème Isidore.

Je comprends que vous vouliez garder votre identité secrète.